



FAITS MARQUANTS DE LA CONFÉRENCE DE PARIS: MERCREDI 2 DÉCEMBRE 2015

Le mercredi 2 décembre, la CDP 21 et la CMP 11 se sont réunies en séance plénière pour poursuivre l'ouverture des points à l'ordre du jour. Dans le cadre de l'ADP 2-12, le groupe de contact s'est poursuivi tout au long de la journée, procédant à un bilan des progrès en soirée. Les sous-groupes et les informelles informelles se sont réunis et ont abordé: l'adaptation; l'atténuation; la transparence; le bilan mondial; le renforcement des capacités; le financement; les clauses finales; l'objectif; la mise au point et le transfert de technologies; la mise en œuvre et le respect des dispositions; et le secteur d'activité 2.

Des groupes de contact et des consultations informelles dans le cadre du SBI et du SBSTA se sont tenus toute la journée.

PLÉNIÈRE DE LA CDP 21

Dans la matinée, le Vice-Président de la CdP 21, Cheikh Ndiaye Sylla (Sénégal), a ouvert la plénière, indiquant que les Parties africaines ont approuvé le Maroc en tant que pays d'accueil pour la CdP 22, et a invité les Parties de la région Asie Pacifique et Europe de l'Est à identifier des hôtes pour les CdP 23 et 24. Philippe Lacoste (France) mènera des consultations informelles.

EXAMEN DES PROPOSITIONS PRÉSENTÉES PAR LES PARTIES AU TITRE DE L'ARTICLE 17 DE LA CONVENTION:

Les Parties sont convenues que, conformément aux pratiques antérieures, ce point restera ouvert et que le Vice-Président de la CdP 21 Sylla fera rapport à la plénière de clôture sur les propositions présentées par le Japon (FCCC/CP/2009/3), Tuvalu (FCCC/CP/2009/4), les États-Unis (FCCC/CP/2009/7), l'Australie (FCCC/CP/2009/5), Costa Rica (FCCC/CP/2009/6) et Grenade (FCCC/CP/2010/3).

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS PRÉSENTÉES PAR LES PARTIES AU TITRE DE L'ARTICLE 15:

Proposition de la Fédération de Russie: Les Parties sont convenues que Xavier Sticker (France) mènera des consultations informelles (FCCC/CP/2011/5).

Proposition de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Mexique: Les Parties sont convenues que Xavier Sticker (France) mènera des consultations informelles sur ce point (FCCC/CP/2011/4/Rev.1).

MISE AU POINT ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET MISE EN PLACE DU MÉCANISME TECHNOLOGIQUE:

Relations entre le Mécanisme technologique et le mécanisme financier de la Convention: Les Parties sont convenues que Carlos Fuller (Belize) et Elfriede More (Autriche) mèneront des consultations informelles sur ce point (FCCC/CP/2014/6, FCCC/SB/2015/1, et FCCC/CP/2015/3 et Add.1).

QUESTIONS RELATIVES AU FINANCEMENT:

Financement à long terme: Les Parties sont convenues d'établir un groupe de contact pour examiner conjointement ce point (FCCC/CP/2015/2 et INF.1) et le sous-point portant sur le rapport du Comité permanent du financement (CPF) (FCCC/CP/2015/8), co-présidé par Andres Mogro (Équateur) et Mark Storey (Suède).

Rapport du CPF: Le Co-Président du CPF, Hussein Alfa Nafo (Mali), a indiqué que, pour la première fois, le Comité avait fourni deux projets de textes compilés sur les directives à l'intention du CPF et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Il a souligné les domaines de travail pour 2016-2017, y compris l'examen des relations entre le Fonds pour l'adaptation et les autres institutions relevant de la Convention.

Rapport du FVC et directives à l'intention du FVC: Le Co-Président du Conseil du FVC, Henrik Harboe (Norvège), a souligné les étapes clés, incluant notamment: la nomination de 136 Autorités nationales désignées; l'accréditation de 20 entités pour canaliser le financement vers des actions sur le terrain; et des accords de contribution signés représentant 58 % du montant initial de 10 milliards USD en promesses de dons.

Les Parties sont convenues d'établir un groupe de contact pour examiner conjointement ce point (FCCC/CP/2015/3, Add.1 et Add.1/Corr.1, FCCC/CP/2015/8, INF.2 et MISC.1) et le sous-point sur les directives à l'intention du FEM (FCCC/CP/2015/4 et Add.1, FCCC/CP/2015/8 et INF.2), co-présidé par Stefan Schwager (Suisse) et Nauman Bashir Bhatti (Pakistan).

Rapport du FEM et directives à l'intention du FEM:

Chizuru Aoki, FEM, a fait rapport sur le soutien du FEM à la préparation des CPDN, le soutien aux petits États insulaires en développement, et le soutien aux communications nationales et à la mise à jour des rapports biennaux. Concernant les CPDN, elle a déclaré que le FEM a appuyé 46 pays dans la préparation de leur CPDN, dont 44 ont communiqué leur CPDN depuis.



QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET INSTITUTIONNELLES: Prise de décision dans le cadre du processus découlant de la CCNUCC: Javier García (Pérou) a fait rapport sur les consultations informelles menées en juin 2015, et a souligné que, tandis que les vues des Parties sur le résultat du processus diffèrent, il existe un « entendement commun » qu'il est utile de disposer d'un espace où présenter ses préoccupations concernant le processus de prise de décision. Les Parties sont convenues que François Delattre (France) et Javier García (Pérou) mèneront des consultations informelles.

PLÉNIÈRE DE LA CMP 11

Dans la matinée, le Vice-Président de la CMP, Cheikh Ndiaye Sylla (Sénégal), a ouvert la plénière.

QUESTIONS D'ORGANISATION: État de ratification de l'Amendement de Doha au Protocole de Kyoto: Le Secrétariat a indiqué que, en date du 30 novembre, 55 instruments d'acceptation des 144 requis avaient été reçus. La CMP a pris note de l'information.

QUESTIONS RELATIVES AU MDP: Le Président du Conseil exécutif du MDP Lambert Schneider (Allemagne) a rapporté (FCCC/KP/CMP/2015/5) que les révisions des normes de projet, et les normes de validation et de vérification ont été adoptées avec un centrage sur la rationalisation des travaux du MDP. Il a également noté avec préoccupation que le nombre de demandes d'Unités de réduction certifiée des émissions (URCE) et leur prix demeurent faibles et a décrit des façons par lesquelles le Conseil continue d'encourager l'annulation volontaire des URCE.

La BANQUE MONDIALE a souligné que le MDP envoie un signal concernant le prix pour le carbone, et a appelé à, entre autres, la simplification du cycle de projet, la rationalisation des activités de programme et la standardisation des procédures de MRV.

Les Parties ont établi un groupe de contact, co-présidé par Karoliina Anttonen (Finlande) et Jeffery Spooner (Jamaïque).

QUESTIONS RELATIVES À L'AC: La Présidente du Comité de supervision de l'AC, Julia Justo Soto (Pérou), a signalé que l'activité dans le cadre de l'AC a « pratiquement cessé », en déclarant qu'aucune nouvelle demande n'a été présentée pour des projets ou pour l'allocation d'unités de réduction des émissions. Les Parties ont établi un groupe de contact, co-présidé par Dimitar Nikov (France) et Yaw Osafo (Ghana) sur ce point (FCCC/KP/CMP/2015/4).

RAPPORT DU COMITÉ DE CONTROL DU RESPECT DES DISPOSITIONS: Le Président de la chambre de la facilitation de l'information, Delano Ruben Verwey (Pays-Bas) a présenté les activités de mis en œuvre et de facilitation, y compris l'interaction continue entre le Comité et les équipes d'examen composées d'experts. La CMP a pris note du rapport (FCCC/KP/CMP/2015/3) et a invité les Parties à contribuer au Fonds d'affectation spéciale.

RAPPORT DU CONSEIL DU FONDS POUR

L'ADAPTATION: Le Président du Conseil du Fonds pour l'adaptation Hans Olav Ibrekk (Norvège) a indiqué que le « fonds n'a jamais été plus en demande » et qu'il s'est acquitté efficacement de son mandat, mais que la viabilité du fonds est « en danger ». Les Parties ont établi un groupe de contact co-présidé par Richard Muyungi (Tanzanie) et Herman Sips (Pays-Bas) sur ce point (FCCC/KP/CMP/2015/2).

RAPPORT SUR LA TABLE RONDE MINISTÉRIELLE DE HAUT NIVEAU SUR LE RENFORCEMENT DU NIVEAU D'AMBITION DES ENGAGEMENTS AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO: Le Vice-Président de la CMP

Sylla a rappelé qu'il n'y a pas eu de consensus sur cette question à la CMP 10 (FCCC/KP/CMP/2014/3). Déclarant que la table ronde de haut niveau n'est pas parvenue à renforcer le niveau d'ambition des Parties visées à l'Annexe I, la CHINE, contrée par l'UE, l'Australie et la NORVÈGE, a proposé un groupe de contact. Les Parties sont convenues de tenir consultations officielles sur la voie à suivre, facilitées par Paul Watkinson (France).

ADP

GROUPE DE CONTACT: Dans la matinée, le Co-Facilitateur George Wamukoya (Kenya) a présenté le travail informel sur les généralités et l'objectif (Articles 2 et 2bis) et le préambule, indiquant que toutes les Parties souhaitaient un texte précis, mais divergeaient sur la façon de le rationaliser.

Le Co-Facilitateur Tosi Mpanu-Mpanu (République démocratique du Congo) a signalé qu'une informelle informelle sur la mise au point et le transfert de technologies (Article 7) avait abordé l'action coopérative, l'objectif en matière de technologie, le cadre de la technologie, et les dispositions institutionnelles, en notant que de nombreux crochets persistaient.

Concernant le renforcement des capacités (Article 8), le Co-Facilitateur Artur Runge-Metzger (UE) a rapporté que les Parties ont travaillé sur l'objectif, les principes, le soutien et l'établissement des rapports, les réduisant à une option grâce à une proposition de rapprochement, et en déclarant que la différenciation est une question transversale qui est restée en suspens.

Au sujet de la mise en œuvre et du respect des dispositions (Article 11) et des clauses finales, la Co-Facilitatrice Sarah Baashan (Arabie saoudite) a déclaré que le texte sur la CMA (Article 12) était maintenant propre, mais que des désaccords demeuraient sur la question d'un comité/mécanisme pour le respect des dispositions dans l'Article 11 et le type de seuil à utiliser pour déterminer l'entrée en vigueur (Article 18).

Concernant les paragraphes de la décision non attribués aux sous-groupes, les Parties se sont engagées dans une longue discussion sur le fait de demander au Secrétariat de « fournir de l'information sur l'équité et le niveau d'ambition des CPDN communiquées par les Parties » dans un paragraphe sur la mise à jour du rapport de synthèse sur les CPDN.

La Malaisie, au nom des PAYS EN DÉVELOPPEMENT AUX VUES SIMILAIRES (LMDC), l'INDE, l'Arabie Saoudite, au nom du GROUPE ARABE, et la FÉDÉRATION DE RUSSIE, entre autres, ont demandé la suppression du libellé. D'autres ont fait des propositions alternatives, TUVALU suggérant « information sur la manière dont les Parties ont fait rapport concernant l'équité et le niveau d'ambition ». Les Parties intéressées sont convenues de travailler sur une nouvelle proposition.

Également au sujet des CPDN, les Parties ont rapidement examiné un paragraphe sur, entre autres, le rehaussement du niveau d'ambition, et le niveau d'ambition dans les CPDN comparé aux contributions déterminées au niveau national, et ont décidé d'y revenir plus tard.

Au sujet des paragraphes de la décision relatifs à donner effet à l'accord, en particulier les efforts de tous les acteurs, la BOLIVIE s'est opposée à juxtaposer les communautés locales et les peuples autochtones avec le secteur privé. Le GROUPE ARABE a proposé de supprimer deux paragraphes, sur la

demande à tous les acteurs d'intensifier et de démontrer leurs efforts, mettant en garde contre la transmission du fardeau aux acteurs externes à la Convention. Les Parties ont demandé aux Co-Présidents de l'ADP de travailler sur une nouvelle proposition de texte.

Les Parties ont brièvement examiné les paragraphes sur les questions administratives et budgétaires, en acceptant que les Co-Présidents de l'ADP travaillent sur une proposition basée sur les contributions fournies.

Le Co-Présidents de l'ADP Reifsnnyder a présenté une proposition révisée, concernant les paragraphes demandant de: prendre note du rapport de synthèse sur l'effet global des CPDN; noter l'écart du niveau de l'ambition; et noter les besoins exprimés en matière d'adaptation. SAINTE-LUCIE, contrée par le GROUPE ARABE, qui a suggéré de supprimer toutes les références aux « degrés », a plaidé pour inclure une demande pour examiner la cohérence avec les scénarios visant 1,5 °C. Les Parties ont décidé que les intéressés travaillent sur une nouvelle proposition.

Dans l'après-midi, le groupe de contact de l'ADP a poursuivi ses travaux sur le texte de la décision. Les crochets ont été retirés du paragraphe demandant de prendre note du rapport de synthèse sur les CPDN. Sainte-Lucie, soutenue par un certain nombre de Parties, et contrée par le GROUPE ARABE, a présenté un nouveau paragraphe demandant instamment que la mise à jour du rapport de synthèse prenne en compte les scénarios visant 1,5 °C.

Après une discussion sur l'insertion d'un nouveau libellé et l'examen d'un paragraphe modifié sur la mise à jour du rapport de synthèse, le Co-Président Reifsnnyder a demandé à Sainte-Lucie de travailler sur une insertion au paragraphe existant sur la mise à jour du rapport de synthèse qui répondrait aux préoccupations des Parties. Les Parties sont convenues de reprendre l'examen de ces deux paragraphes à un stade ultérieur.

Au sujet du rôle des acteurs non étatiques, une nouvelle proposition des Co-Présidents a supprimé la référence aux communautés locales et aux peuples autochtones dans le paragraphe saluant les efforts de tous les acteurs pour lutter contre les changements climatiques, et a ajouté un nouveau paragraphe reconnaissant les connaissances, les technologies et les efforts déployés par les communautés locales et les peuples autochtones afin de faire face et de répondre aux changements climatiques.

À la demande du GROUPE ARABE, deux paragraphes, sur l'intensification des efforts des acteurs non étatiques et sur l'utilisation du portail NAZCA, ont été crochétés vu les préoccupations concernant les implications juridiques relatives au fait d'« inviter » les activités des acteurs non étatiques, qui peuvent alors provoquer des dommages environnementaux, sociaux ou autres. Plusieurs Parties ont souligné l'importance du rôle des acteurs non étatiques et ont suggéré les verbes « accueillir » ou « encourager » comme un compromis. Le groupe de contact reviendra sur cette question plus tard.

Les Parties ont examiné une proposition textuelle des Co-Présidents de l'ADP concernant les paragraphes sur un organe pour préparer l'entrée en vigueur, et ont convergé sur le recours à un organe existant, en l'occurrence l'ADP, sous un nouveau nom, en « important » sa gouvernance et ses dispositions comme proposé par la Colombie, au nom de l'ASSOCIATION DES ÉTATS INDÉPENDANTS DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC).

Les Parties ont souligné la nécessité d'exprimer que le mandat de l'ADP a été réalisé avec succès. Elles sont convenues que les Co-Présidents réviseront le texte pour refléter le fait que l'ADP

sera doté, en plus d'un nouveau mandat, d'un nouveau nom, les suggestions allant de comité préparatoire intergouvernemental (CPI) ou comité de négociation intergouvernemental, à comité préparatoire spécial ou comité de Paris à composition illimitée.

Plusieurs Parties ont noté des préoccupations concernant le fait que le libellé sur la recommandation de décisions à la CMA par la CdP minerait le rôle joué par la Conférence des Parties en tant qu'organe suprême de la Convention. Le Co-Président Djoghlaif a déclaré que ce problème serait résolu en consultation avec des experts juridiques.

Dans la soirée, l'Afrique du Sud, au nom du G-77/CHINE, a proposé que: le Secrétariat fournisse un texte de compilation avant 9h le jeudi 3 décembre; le groupe de contact discute de la question de savoir quels groupes informels doivent continuer et ceux dans lesquels aucun progrès n'est probable; et le groupe de contact examine les questions transversales. La déléguée a suggéré que la date butoir pour l'ADP pourrait être étendue, ce à quoi la NORVÈGE et les ÉTATS-UNIS se sont opposés.

Malaisie, au nom des LMDC, a demandé que la société civile soit admise dans les sous-groupes et, avec les Maldives, au nom de l'AOSIS, a souligné la nécessité de considérer le nombre de réunions des groupes parallèles.

L'UE et la Suisse, au nom du Groupe de l'intégrité environnementale, ont soutenu la proposition relative à un texte de compilation. Le Guatemala, au nom de l'AILAC, soutenu par la NORVÈGE et les ÉTATS-UNIS, a suggéré de demander aux facilitateurs de proposer un texte de rapprochement, dont le G-77/CHINE a suggéré qu'il soit intégré à un autre document.

L'UE et le Soudan, au nom du GROUPE AFRICAÏN, ont appuyé la proposition visant à aborder les questions transversales dans le groupe de contact. La NORVÈGE a suggéré que les Co-Présidents de l'ADP préparent une note de réflexion pour la Présidence, à laquelle le G-77/CHINE s'est opposé à ce moment.

Le Co-Président Djoghlaif a déclaré qu'un texte de compilation intégrant les progrès réalisés en date du mercredi 2 décembre à 21h serait disponible d'ici le jeudi 3 décembre à 10h. Il a en outre déclaré que les propositions de rapprochement des co-facilitateurs seraient disponibles dans un document distinct. Il a déclaré que le groupe de contact examinera jeudi 3 décembre les questions transversales, suivies par un bilan dans la soirée.

SOUS-GROUPES: Transparence (Article 9): Cette session du matin a été facilitée par Fook Seng Kwok (Singapour). Les Parties ont noté leurs points de vue respectifs sur: le texte prévoyant que la CMA adopte des modalités, des procédures et des lignes directrices communes sur les enseignements reçus concernant les rapports ou sur les dispositions relatives à la transparence, en vertu de la Convention; et un projet de texte pour une disposition prévoyant, dans le cadre de la transparence, de la flexibilité pour les pays en développement, à la lumière de leurs capacités, aptitudes, ou incluant le soutien reçu en matière de renforcement des capacités.

Le groupe a également discuté d'inclure dans le texte de l'accord ou de la décision des dispositions sur: les modalités ou les types de flexibilité; un examen périodique des futures modalités et lignes directrices relatifs à la transparence; et la prévision que le système de transparence soit guidé par les principes de la Convention et soit mis en œuvre, entre autres, d'une manière non intrusive, non punitive et respectueuse de la souveraineté nationale. Les Parties ont poursuivi de façon informelle la discussion sur ces paragraphes.

Bilan mondial (Article 10): Cette session du matin a été facilitée par Roberto Dondisch (Mexique). Les Parties se sont centrées sur la partie du texte relative à la décision.

Concernant les contributions au bilan mondiale, les Parties ont échangé des points de vue sur, entre autres: les liens avec l'objectif à long terme; la pertinence des efforts individuels et globaux ou agrégés; les résultats de l'examen de 2013-2015; les liens avec les processus de MRV; et le rôle des acteurs non étatiques.

Certaines Parties ont préféré l'option sans libellé sur les contributions au bilan mondial, en faisant valoir qu'une approche prescriptive devrait être évitée et qu'un mandat pour élaborer des modalités était suffisant à ce stade. D'autres étaient en désaccord, déclarant que des orientations initiales à l'intention d'un CPI ou d'un organe de même nature étaient nécessaires.

Les Parties ont également examiné la possibilité d'articuler les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat au bilan global et le degré de spécificité requis dans les modalités relatives au CPI. Les Parties examineront les textes de l'accord et de la décision ensemble, le 3 décembre.

Secteur d'activité 2: Dans la matinée, la Co-Facilitatrice Aya Yoshida (Japon) a indiqué que les consultations informelles ont abouti à des paragraphes propres sur l'invitation aux pays développés à accroître leurs engagements au titre des Accords de Cancún, l'accueil du processus d'examen technique (PET) de l'atténuation et l'évaluation du PET.

Concernant la mise en œuvre accélérée, les Parties ont réalisé des progrès sur la diminution du nombre d'options et sont convenues de poursuivre la discussion sur la question dans le cadre de négociations bilatérales. Une Partie a proposé un libellé dans la section sur l'atténuation concernant le fait d'accueillir favorablement les travaux du Protocole de Montréal sur les HFC, et l'importance d'aborder les émissions liées au transport maritime et aérien. Bon nombre de Parties d'opposant à inclure de nouveaux libellés à ce stade, les Parties sont convenues de revenir sur cette question lors de la prochaine réunion du sous-groupe. Une proposition visant à rationaliser la section sur l'adaptation a été distribuée pour examen dans les discussions informelles de l'après-midi.

Atténuation (Article 3, 3bis et 3ter): Dans l'après-midi, le groupe a entendu les rapports des facilitateurs des discussions informelles dirigées par les Parties sur: les caractéristiques; les efforts individuels et différenciés, la progression, le niveau d'ambition et l'encadrement; la comptabilisation; la synchronisation; le soutien; les approches et les mécanismes de coopération; et REDD+.

Les rapports reflètent le travail des Parties sur le texte, les progrès, petits mais significatifs, dans l'identification plus claire des options dans le projet d'accord, et la volonté des Parties de poursuivre leurs travaux. Le groupe a fait observer que les points de vue des Parties divergeaient toujours sur, entre autres: le soutien; la différenciation; et la comptabilisation. Le Co-Facilitateur Franz Perrez (Suisse) a rendu compte des consultations avec les Parties sur les mesures unilatérales, les transports internationaux et les organisations régionales d'intégration économique.

Il a noté les travaux de deux Parties sur une proposition de libellé sur les mesures de riposte, et, en réponse à plusieurs demandes, a indiqué qu'il informerait ces Parties d'inviter le représentant du G-77/Chine travaillant sur cette question à se joindre à ce travail.

L'INDE a indiqué son intérêt pour de nouvelles consultations sur les mesures unilatérales. Le BRÉSIL a souligné l'importance de la notion de « pays développés Parties prenant la tête ».

Mise au point et transfert de technologies (Article 7): Dans l'après-midi, le groupe a discuté des propositions de rapprochement sur la vision à long terme et le cadre de la

technologie sur lesquels les Parties avaient travaillé au cours de consultations informelles. Le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a proposé un nouveau paragraphe en tant qu'option alternative.

La CHINE et l'UKRAÏNE, contrées par certaines Parties, ont présenté des amendements soulignant l'attention portée aux pays en développement et aux économies en transition, respectivement. L'INDE a plaidé pour un libellé sur la promotion de l'accès aux technologies. Quelques Parties ont noté que la proposition du Swaziland n'en était plus une de rapprochement au vu des modifications faites. Le Co-Facilitateur Tosi Mpanu-Mpanu (République démocratique du Congo) a déclaré que seules les propositions de compromis originales seraient retenues.

ORGANES SUBSIDIAIRES

GROUPE DE CONTACT: Forum et programme de travail sur les mesures de riposte (SBI/SBSTA): Le Président du SBI Amena Yauvoli et la Présidente du SBSTA Lidia Wojtal ont ouvert le groupe de contact, co-facilité par Delano Verwey (Pays-Bas) et Eduardo Calvo (Pérou), qui a examiné le projet texte de décision. Les ÉTATS-UNIS ont indiqué que le texte devait être examiné plus avant et que, en raison des négociations en cours dans le cadre de l'ADP, les États-Unis ne seraient pas « en mesure d'adopter le texte de décision ».

L'UE a noté que le texte tente de rapprocher des visions différentes, mais a reconnu la nécessité de savoir comment toutes les discussions sur cette question tenues à Paris vont être réunies. L'Argentine, au nom du G-77/CHINE, le Ghana, au nom du GROUPE AFRICAÏN, et l'ARABIE SAOUDITE ont exprimé leur préoccupation quant au fait de lier ce point à l'ADP, SINGAPOUR suggérant que le projet de décision mette l'accent sur les mesures à déployer avant 2020. L'UE a déclaré que l'accent sur la période pré-2020 n'est pas indiqué dans le texte. Les Parties sont convenues de poursuivre les discussions lors de consultations informelles.

DANS LES COULOIRS

Au Jour 3, la conférence de Paris a pris son essor, les négociateurs disparaissant dans de multiples « informelles informelles » simultanées dans le Hall 6. Au-delà des travaux de l'ADP, les délégués ont porté leur attention sur les travaux de la Convention en cours. Une consultation à l'heure du midi sur le financement a visé à mieux comprendre comment les discussions sur le financement dans le cadre des différents organes, soit, la CdP, le SBSTA, le CPF, et l'ADP, sont reliées les unes aux autres. Un observateur aguerrri a suggéré que l'évènement avait été utile, tandis qu'un autre a souhaité plus de clarté sur la voie à suivre.

Dans l'ADP, bon nombre de délégués ont considéré que l'esprit était positif et ont estimé que les points de convergence ont finalement émergé. Dans le même temps, certains ont été consternés par la lenteur des travaux et par l'atmosphère qualifiée de tendue dans le groupe de contact de l'ADP, tous les yeux étant tournés vers l'échéance imminente de l'ADP.

Lors de la clôture du bilan de l'ADP en soirée, beaucoup se sont inquiétés de la grande quantité de texte qui doit encore être traitée, une Partie déclarant que « le moment est venu de réfléchir au fait que nous pourrions ne pas produire ce que nous voulons produire la semaine prochaine ». Les consultations formelles sur le mode de travail pour la deuxième semaine commençant, certains observateurs espéraient encore des progrès démontrables dans le cadre de l'ADP avant que le texte ne soit transféré.